**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 151 (2006)

**Heft:** 11-12

**Artikel:** Réflexions sur la Suisse, sa politique de sécurité et sa politique

étrangère

**Autor:** Vautravers, Alexandre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-346651

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# Réflexions sur la Suisse, sa politique de sécurité et sa politique étrangère

Le 6 octobre 2006 s'est tenu, à Verte-Rive, le symposium des officiers de la Suisse occidentale et du Tessin, organisé par la brigade d'infanterie 2 et son commandant, le brigadier Martin Chevallaz. Le même jour, le Forum suisse de politique internationale recevait la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey à l'Université de Genève, pour une conférence sur la politique étrangère de la Suisse.

#### Maj EMG Alexandre Vautravers

# Au Symposium des officiers de Suisse occidentale à Pully: partis politique et politique de sécurité

Bien que la politique soit en principe exclue des discussions des militaires, force est de constater que l'armée est devenue, depuis la fin des années 1960, un sujet brûlant dans les discussions politiques. Le contrôle parlementaire, en particulier, est la cause de nombreux blocages dans la modernisation et les réformes de l'armée. Chaque année, le vote du programme d'armement fait figure de sanction politique à la transformation de la politique de sécurité.

S'il est naturel et incontesté que le domaine militaire soit subordonné aux décisions des élus, il faut désormais que ces députés soient mieux informés des discussions et des enjeux, cela précisément dans un contexte où l'étape de développement 08/11, largement approuvée dans les rangs, a été désavouée au Conseil national par une alliance insolite. Pire,

cette *majorité* hétéroclite diverge quant aux raisons mêmes de ce désaveu. Il ne peut donc en sortir qu'une paralysie des réformes entreprises.

Afin de mieux faire apparaître les positions respectives, la parole a été donnée à Pully aux représentants du Parti socialiste suisse (PSS), du Parti radical démocratique (PRD), du Parti démocrate-chrétien (PDC) et de l'Union démocratique du centre (UDC). Qu'on nous excuse de trahir leurs propos en tentant, à des fins de clarté et de concision, de résumer les très nombreuses thèses évoquées.

#### **PSS**

L'analyse et les thèses de Jean-Daniel Strub se fondent sur un document du 27 mai 2005 «Pour une réforme qualitative et quantitative au lieu de simples adaptations ponctuelles». Il s'agit de faire table rase des traditions pour disposer, rapidement, d'un outil moderne, compatible, similaire aux forces armées de nos voisins. Pour cela, il faut procéder en quatre étapes:

 Une analyse réaliste des risques et l'établissement de priorités sans concessions aux traditions ou aux insti-

- tutions: Etats faillis, prolifération, terrorisme, catastrophes...
- 2. Constater l'interdépendance internationale des questions de sécurité; disposer d'une politique de paix (dé-escalade, promotion de la paix, stabilisation) et non d'une politique de défense.
- Cette politique ne doit pas dépendre de la politique financière de la Confédération.
- 4. De nouveaux modèles de recrutement et de nouvelles structures doivent être mis en place; l'efficacité requiert la suppression du système de milice et de l'obligation générale de servir.

L'analyse se fonde à la fois sur une analyse géopolitique (enclavement et neutralité de la Suisse) ainsi que sur les thèses américaines de «sécurité humaine». L'armée doit se concentrer sur des missions à l'étranger et s'abstenir de missions de maintien de l'ordre à l'intérieur des frontières. Le PSS prévoit donc la création d'une armée de 12000 militaires de carrière, 4000 civils et environ 38000 volontaires de milice. Il va de soi que l'institution et les traditions militaires seraient radicalement bouleversés.

Le terme est-il encore approprié? NdlR.





Le centre de conférences de Verte-Rive.

#### **PRD**

La représentante du parti radical, la conseillère nationale Maria Masoni, a montré les liens entre le système de milice et les origines modernes de la Confédération. L'imbrication et l'identification entre système militaire et politique sont évidentes. Le statut de citoyen-soldat permet de les intéresser et de les mobiliser dans le débat public, à travers les notions de participation et de responsabilité. Il est une assurance contre les dérives, il rapproche les citoyens des institutions. Enfin, il réconcilie les questions de sécurité et celles relevant de l'information. Dans ce domaine, les réformes entreprises depuis la fin de la guerre froide sont adaptées et réalistes.

#### **PDC**

Le colonel EMG Morand a développé son argumentation en onze points. Il a défendu l'Armée XXI – acceptée par les partis qui aujourd'hui refusent son évolution – en demandant une réaffectation des moyens de la défense classique vers l'infanterie et les tâches territoriales, une garantie de financement et le soutien à l'industrie nationale. La neutralité et le

système de milice poussent à une non ingérence, d'où l'incompatibilité avec des missions d'imposition de la paix. En revanche, l'obligation générale de servir (pour les hommes) pourrait être étendue, par le biais de services à la communauté.

#### UDC

Mme Gilberte Demont et l'UDC acceptent l'Armée XXI, mais souhaitent un répit avant de procéder à une nouvelle réforme, précipitée. En particulier, la diminution de la capacité de défense est critiquée. Le concept de montée en puissance, coûtant 40 milliards - soit 12 milliards par année sur 5 à 6 ans – paraît peu réaliste et politiquement insoutenable. La neutralité permet le maintien d'un système de milice, flexible et peu onéreux. Ainsi, en cas de besoin, d'importants effectifs peuvent être mobilisés rapidement, pour la défense d'autres tâches. Les engagements à l'étranger, y compris l'instruction, peuvent compromettre la sécurité de la Suisse, en particulier vis-à-vis d'actes terroristes.

La tâche principale de l'armée doit rester la défense. La réduction de moitié des formations blindées est donc inacceptable. En revanche, des coupes de l'ordre de 30% doivent être effectuées dans l'administration militaire. Le système des militaires en service long et des contractuels doit être revu, pour ne pas créer d'armée à deux vitesses.

#### **Analyses**

La conférence du colonel EMG Christian Bühlmann a permis d'y voir plus clair dans ces stratégies fondamentalement opposées, à la lueur du Konzeptionsstreit des années 1960, entre anciens (partisans d'une Suisse en armes, d'une armée populaire et rustique) et modernes (partisans d'une Suisse armée, disposant de moyens performants aptes à détruire ou repousser l'adversaire). A ces deux visions, il faut probablement ajouter le parti des stratégistes, qui souhaite rapprocher l'armée suisse des modèles étrangers. Ceci donne lieu à des alliances contre nature.

Bernard Wicht voit dans les crises qui secouent l'armée aujourd'hui, les symptômes de la remise en cause des institutions et de l'Etat-nation. Ce système traditionnel n'a, à l'échelle de l'histoire, que deux ou trois cents ans. Or avec la mise hors la loi de la guerre par les mécanismes internationaux issus des deux guerres mondiales, les conflits ont pris de nouvelles formes, asymétriques et indirectes. Les acteurs étatiques, qui avaient été à l'origine des grands malheurs du XXe siècle, ont été enfermés dans un système juridique et politique supranational et technocratique. A trop affaiblir l'état et l'outil mi-

RMS № 11-12 – 2006



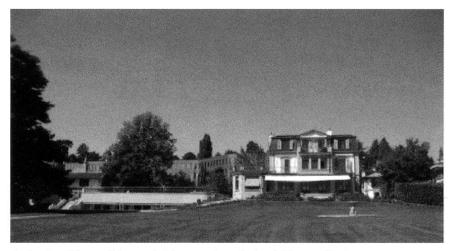
litaire, on risque de voir apparaître de nouveaux acteurs centrifuges et incontrôlés: groupes terroristes ou armées privées. Cette nouvelle féodalisation est une conséquence ou une réaction face à la globalisation.

Le politologue Jean Freymond place ces évolutions dans le contexte de précédentes ruptures millénaires. Cet état de fait est lié au déclin du monde occidental. Il considère deux types de menaces: celles déclenchées par l'homme et celles menaçant les conditions existentielles. La coopération internationale est donc vitale. Au lieu de se crisper, le dialogue, l'action et l'investissement de l'Occident sont donc nécessaires et souhaitables.

#### Conclusions

L'armée est, depuis sa création, un champ politique. Il serait peut-être temps de réévaluer le silence radio que s'impose l'armée sur ce champ. L'information, la transparence et la communication sont vitales à sa survie et à sa liberté d'action. Des efforts considérables ont été entrepris dans le cadre d'Armée 95 pour ouvrir les portes et expliquer, aux militaires comme à ceux qui n'ont aucun contact avec l'armée, comment celle-ci fonctionne. La communication est encore, malheureusement, embryonnaire et sur la défensive; elle doit devenir réellement pro active.

Les exposés politiques présentés à Pully démontrent une méconnaissance des réalités



A droite, Verte-Rive, résidence du général Henri Guisan.

quotidiennes et révèlent des attitudes partisanes, à un titre ou à un autre. Les partis ne peuvent pas fonctionner en culture *hors sol*. Ils doivent être associés aux réflexions stratégiques portant sur les missions de l'armée. Peut-être doivent-ils réaliser que les avis sur l'organisation opérative, voire tactique sont du ressort de spécialistes.

Cicatrice de l'affaire des *Mirage* au début des années 1960, le contrôle parlementaire se perd dans les détails et ne parvient pas à établir de cap clair. Nous naviguons à grands coups de barres, entre la politique de la *table rase* et le *laisser-faire*. Où est le pragmatisme dans tout cela?

Comme l'a relevé un des conférenciers, l'armée représente la Cité. Ainsi l'organisation de l'armée reflète davantage les clivages, l'organisation et les enjeux politiques (push) que les missions et les nécessités pragmatiques (pull). Nous avons la politique et l'armée que nous méritons.

### Au Forum de Genève: Micheline Calmy-Rey et la place de la Suisse dans le monde

Le Forum suisse de politique internationale<sup>2</sup> est un espace de discussion et de recherche travaillant avec une quarantaine d'organisations partenaires. Il vise à établir des liens entre les instituts et entre les personnes, afin de promouvoir le profil de Genève en tant que centre de réflexion et de débat international.

La conférence de Micheline Calmy-Rey débute par une comparaison. En 1986, le monde était séparé en deux blocs, des milliards de personnes au Sud restaient à l'écart du progrès, les préoccupations étaient déjà mondiales (globalisation, Tchernobyl), la Suisse venait de refuser l'adhésion à l'Union européenne. Aujourd'hui, les rapports de force se sont modifiés à cause de la domination américaine, de l'essor du Tiers monde, en particulier des géants

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour des informations supplémentaires, Forum suisse de politique international, CP 135 Champel, 1211 Genève 12 (tél. 022 311 24 24; Fax 022 411 25 56).

## POLITIQUE DE DÉFENSE





Micheline Calmy-Rey.

asiatiques (Chine, Inde); la construction européenne se poursuit. «Le monde s'est rapproché de nous» et la Suisse n'est plus épargnée par les conséquences des conflits, des catastrophes et des rapports de force. Il est devenu plus complexe. Quels sont les intérêts de la Suisse? La sécurité, le bien-être, la stabilité/ croissance économique.

La Suisse ne mène pas une politique de puissance, mais d'influence. Sa position, basée sur le respect du droit international, est clairement définie par sa neutralité et sa respectabilité; elle n'a pas d'agenda caché. La Suisse doit donc être présente et active sur la scène internationale.

Elle «fait partie du destin euro-atlantique». A ces fins, un mémorandum bilatéral (MoU) a été signé avec les Etats-Unis, deux séries d'accords bilatéraux avec l'Union européenne (1999, 2005), réglant les modalités de coopération avec nos partenaires principaux. Ces négociations sont amenées à s'étendre au libre-échange agricole et à la participation à la stabilité européenne.

Avec l'extension de l'Union européenne vers l'Est, Micheli-

ne Calmy-Rey s'inquiète que la frontière Sud soit délaissée ou fermée. La participation aux débats politiques européens ne peut se faire de façon formelle et directe avec la Commission. en raison de la non adhésion. Une politique informelle et indirecte de soutien économique aux nouveaux et futurs membres de l'Union est donc nécessaire. Ainsi, le Département fédéral des affaires étrangères s'engage par le biais de l'initiative d'un «milliard» sur dix ans. Plus qu'un fonds d'aide au développement de 100 millions par an, c'est en réalité un investissement dans des économies en situation de dynamisme et de rattrapage économique. La balance commerciale avec ces pays étant positive et le budget étant taillé dans les économies du Département fédéral des affaires étrangères et du Département de l'économie publique, cette solution est économiquement saine et pérenne. Elle permet indirectement à l'économie helvétique d'être soutenue dans sa collaboration avec les marges orientales de l'Union européenne.

En conclusion, la conseillère fédérale rappelle que la Suisse subit l'influence de l'environnement et des relations des grandes puissances. Elle se voit comme médiatrice entre les Etats et les organisations internationales. L'influence d'un petit pays est limitée tant que celui-ci ne participe pas aux décisions ou ne siège pas au Conseil de sécurité de l'ONU. Enfin, nos intérêts doivent être constamment réévalués; des compromis interdépartementaux doivent permettre de décider comment les défendre au mieux. La coopération économique et technique permet de placer la Suisse sur les créneaux suivants:

- la bonne gouvernance et la démocratisation:
- l'environnement (sécurité technique, technologie, expertise de nos entreprises, marchés);
- le renforcement de la sécurité, notamment par le renforcement des frontières de l'espace Schengen.

Les conséquences régionales et militaires nous paraissent devoir être soulignées. Enfin, le monde politique suisse ose parler ouvertement de nos intérêts sociaux et économiques! Ceuxci ne sont pas incompatibles avec la neutralité ou l'histoire du pays, mais exploitent ces bases pour créer une identité et une place à la diplomatie suisse. La compétition en matière de politique de bons offices encourage la présence de la diplomatie suisse auprès des organisations internationales, auprès des puissances et sur le terrain. Les créneaux helvétiques restent la médiation, la démocratisation, le développement, la stabilité et la sécurité.

Genève – et pourquoi pas Davos? – se profilent comme des lieux de rencontres et de réflexion. La sûreté de ces forums est une condition essentielle de leur succès. La coopération en matière de sécurité, au sein de l'espace Schengen et des engagements internationaux de promotion et de maintien de la paix sont des corollaires indissociables de la crédibilité de la Suisse en matière de politique de sécurité et de paix.

A + V

RMS № 11-12 – 2006